

Colloque GIS Démocratie et Participation  
« Les expérimentations démocratiques aujourd'hui :  
Convergences, fragmentations, portées politiques »  
26, 27 et 28 janvier 2017 - MSH Paris Nord  
Atelier 5 : (S') Émanciper

**Céline Véniat (EHES - CEMS/IMM)**

**De la représentation à l'émancipation des habitants des bidonvilles : Transposer son expérience sensible des expulsions en pratiques de publicisation et de contestation**

Mon article décrit un épisode de mobilisation suite à l'annonce de l'expulsion d'un bidonville et met en scène les interactions entre les familles roumaines, les membres d'un collectif de soutien et les élus locaux. Il a pour objectif d'interroger les formes de participation mises en œuvre par les habitants du bidonville pour faire entendre leur parole et s'émanciper de leurs représentants. D'abord les familles vont s'inscrire dans une expérience sensible de la situation et transposer leurs émotions en publicisation. Puis elles vont contester les décisions du collectif de soutien les concernant en privilégiant les confidences et les négociations en coulisses. Enfin, elles vont provoquer une reconfiguration des interactions avec les élus en convertissant leur non maîtrise des règles du jeu en capacités d'accès à la parole publique. Le concept d'émancipation, forgé initialement au moment de la Révolution Française en lien avec la pensée des Lumières, a été ensuite associé au 19<sup>e</sup> siècle aux luttes marxistes pour l'amélioration des conditions économiques (Caillé, Chaniel, Tarragoni, 2016). Il a connu un regain d'intérêt ces dernières années en lien avec les travaux sur le mouvement féministe des années 1970 et plus récemment sur les mobilisations autour des questions ethno-raciales. L'émancipation est habituellement définie comme une pratique visant à s'affranchir d'un groupe ou d'un rapport de domination. Si elle est communément entendue comme une forme de mobilisation collective portée par une aspiration à s'inscrire dans un projet politique global, elle peut être étudiée, dans une version plus individualiste, comme une expérience sensible et située en vue d'améliorer sa situation individuelle ou de maîtriser sa propre existence. Malgré les différences d'intentionnalité et de temporalité entre la nécessité de répondre à un besoin immédiat et le projet de changer la société, on peut relever une circulation entre l'expérience située d'un groupe et l'élaboration de formes de mobilisations politiques plus larges. Il convient pour cela de donner du crédit à la parole et aux pratiques des acteurs et de penser les expériences de mobilisations ordinaires comme des formes d'engagement politique (Berger, Cefai, Gayet-Viaud, 2011). Cet article a pour ambition de décrire la circulation entre une expérience sensible - se mobiliser pour avoir un toit - et une inscription dans un projet politique - susciter le concernement d'un public élargi et se mobiliser pour les roms en général. S'inscrivant dans la continuité des enquêtes récentes sur la participation politique dans les quartiers populaires (Berger, 2008 ; Carrel, Talpin, 2012) et sur les mobilisations des migrants roms (Boschetti, Vitale, 2011), cet article entend montrer comment les habitants d'un bidonville se mobilisent suite à l'expulsion de leur lieu de vie en transposant leur expérience sensible en publicisation et en conciliant discussions en coulisses et délibérations dans l'espace public. S'il donne à voir une articulation entre la fonction de représentation assurée par le collectif de soutien et la volonté d'émancipation des habitants, il se concentrera principalement sur la perspective des habitants et sur leurs pratiques de contestation et de contournement des formes de participation dans l'espace politique local. Notons que ceux-ci ne formulent pas explicitement une critique de la fonction de représentation jouée par le collectif de soutien dans le jeu des délibérations avec la municipalité, mais s'inscrivent plutôt dans une relation de partage d'une expérience commune de la mobilisation et de complémentarité concernant les formes d'action à mettre en œuvre.

Le collectif de soutien est ainsi perçu comme une ressource permettant d'élargir le cercle du public concerné et éventuellement engagé, et comme un acteur intermédiaire permettant d'accéder à l'espace public des délibérations.

S'inscrivant dans une perspective pragmatiste, mon article a pour objectif de partir de l'expérience des habitants des bidonvilles et de décrire les formes de mobilisations produites en situation et les capacités mises en œuvre dans les espaces de délibérations avec la municipalité. L'approche ethnographique permet de remettre en cause l'approche en termes de domination et de vulnérabilité souvent mobilisée dans le discours sur les familles roumaines vivant en bidonville, communément assignées à la catégorie "roms". Précisons que si la confusion entre forme d'habitat (bidonville) et assignation identitaire (roms) est admise dans le discours commun, médiatique et politique, en réalité tous les habitants des bidonvilles ne sont (ou ne se déclarent) pas roms, et par ailleurs la majorité des roms vivant en France ne résident pas en bidonville. L'observation des pratiques de mobilisations permet de valoriser le pouvoir d'agir et les arts de la résistance (Scott, 2009) des familles habituellement perçues comme des acteurs faibles (Payet, Giuliani, Laforgue, 2008) ou n'ayant pas accès à la parole publique et devant être représentées par des acteurs qui maîtrisent davantage les codes de la participation politique. Si les familles sont soutenues dans leur mobilisation par les membres du collectif de soutien, elles vont chercher à s'émanciper de cette représentation et à mettre en œuvre une stratégie propre en lien avec leur expérience située et leurs capacités d'agir en vue de défendre leurs intérêts d'habitants du bidonville.

Cette présentation est tirée d'une enquête ethnographique menée dans différents bidonvilles en banlieue parisienne auprès de familles venues de Roumanie pour des raisons de précarité économique et qui construisent des baraques en matériaux récupérés dans des friches urbaines. Mon principal terrain durant quatre ans a consisté à participer en tant que bénévole au travail d'une association qui assure une médiation sociale auprès des habitants des bidonvilles et à prendre part aux mobilisations et aux délibérations dans l'espace politique local comme membre d'un collectif de soutien aux familles roms. Ma présentation sera articulée autour d'extraits de notes de terrain portant sur des séquences d'observation dans le bidonville et durant les réunions avec la municipalité et des conversations informelles avec les familles, les soutiens et les élus. Pour faciliter la compréhension des séquences, on distinguera trois types d'acteurs en présence - les familles, les soutiens et les élus - en reprenant la terminologie habituellement utilisée par les participants aux délibérations dans l'espace politique local. Précisons que dans un souci de clarté pour le lecteur, j'ai choisi une mise en intrigue chronologique en suivant les épisodes des délibérations suite à l'annonce de l'expulsion puis autour du projet de relogement élaboré conjointement par les familles, les soutiens et la municipalité. Le récit des événements s'inspire de plusieurs séquences de mobilisations collectées dans différents bidonvilles au cours de mon enquête et laisse de côté les éléments de contexte particuliers à chaque lieu d'observation et à chaque groupe fréquenté. Pour cette raison, et par souci d'anonymat, j'ai choisi de ne pas mentionner les villes et bidonvilles concernés, aspirant par ailleurs à rendre mes résultats généralisables à d'autres situations de délibérations entre habitants des bidonvilles et élus locaux. Mon article sera organisé autour des étapes de la négociation entre municipalité et habitants du bidonville et rendra compte des formes de participation mobilisées par les familles en vue de défendre leur lieu de vie tout en s'émancipant de leurs représentants.

Ma présentation sera découpée en trois temps correspondant aux étapes de la mobilisation des familles : d'abord la transposition des émotions et de l'expérience située des expulsions en mobilisation, puis la contestation de la représentation en coulisses et le recours aux confidences et négociations informelles, enfin la valorisation de capacités qui remettent en cause le jeu habituel des interactions avec les autorités locales.

## **1. Transposer ses émotions et son expérience située des expulsions en mobilisation**

Ces dernières années, les préfectures et les municipalités mènent une politique d'évacuation systématique des campements illicites, selon la terminologie préfectorale. Les décisions d'expulsion sont ordonnées par la Préfecture après une décision de justice validant l'occupation illégale du bidonville, soit suite à une plainte du propriétaire du terrain, soit suite à un arrêté municipal dénonçant le caractère dangereux du bidonville. Pour les familles, le bidonville est non seulement une forme d'habitat auto-construit mais aussi un espace de vie intime et un lieu de sociabilité leur offrant une protection. La dimension protectrice est un argument pratique mobilisé par les acteurs associatifs au moment des expulsions, notamment en période hivernale. Dans les baraques, les familles sont abritées des intempéries et des regards alors que la rue constitue un espace encore plus précaire. L'expérience des expulsions répétées peut être perçue ici comme une situation de violence, subie ou anticipée, qui va être transposée en situation problématique (Dewey, 1938) et se traduire par l'expression de différents registres d'émotions. L'expression des émotions peut être considérée ici comme l'évaluation d'une situation de violence qui suscite une indignation (Quéré, 2012) et provoque une révision (Livet, 2002) en lien avec des attentes et des valeurs. On se focalisera sur les sentiments exprimés dans le récit des situations et sur la manière dont les acteurs vont transposer leur expérience émotionnelle en activités pratiques. Certains habitants vont exprimer vivement leur colère face à un événement perçu comme brutal et humiliant, alors que d'autres au contraire, habitués à la fréquence des expulsions et moins versés dans l'expression des sentiments, vont encaisser l'événement (Stavo-Debaugé, 2012) et chercher à s'acclimater en se concentrant sur la nécessité pratique d'installer un nouveau terrain. Les acteurs associatifs vont réagir face à une situation perçue comme socialement violente et urgente, ici par exemple la mise à la rue de familles avec des enfants. L'expression de leurs émotions pourra prendre la forme de réactions individuelles comme la colère, la tristesse ou le découragement en lien avec une expérience située et elle pourra être mobilisée par les associations comme outil de plaidoyer pour susciter l'empathie et encourager la mobilisation de citoyens ordinaires ou des pouvoirs publics.

Suite à l'annonce de la publication d'un arrêté municipal d'expulsion, assorti d'une mise en demeure de quitter les lieux sous 48h, les habitants vont immédiatement prendre contact avec le collectif de soutien et se mobiliser pour défendre leur lieu de vie. Ils vont d'abord exprimer leurs émotions face à cet événement dans le cercle rapproché des relations de sociabilité avec les soutiens, puis ensuite porter leur parole sensible dans l'espace public des délibérations. La diffusion d'un communiqué de presse va permettre de transposer cette expérience en publicisation en mettant en forme une parole collective des soutiens et des familles et en suscitant une mobilisation élargie au réseau militant local en vue de constituer un public (Dewey, 1946) concerné et engagé. Alors qu'une délégation d'habitants et de soutiens est reçue par la municipalité suite à la menace de publication du communiqué de presse, une jeune mère du bidonville prend la parole pour interpeler les élus.

Extrait 1 : Réunion à la mairie suite à l'annonce de l'expulsion

Au moment du tour de table en début de réunion, Cristina, une jeune femme du bidonville se présente timidement dans un français approximatif :

- Bonjour, je suis une femme qui habite la place<sup>1</sup> que c'est le problème. J'ai trois enfants scolarisés et un bébé de deux mois et j'espère qu'ils trouvent une solution. Parce que y'a pas de dormir, et si y'a pas de dormir je vais partir où avec les enfants, les enfants va pleurer...

- La maire-adjointe l'interrompt : On se présente d'abord, mais on connaît la situation madame.

- Cristina reprend sur un ton plaintif : Moi j'ai personne qui est resté la place là-bas, il y a rien où partir dormir, c'est beaucoup de personnes vous savez, c'est des malades, c'est des familles. Moi je sais pas où partir.

Environ trente minute plus tard, après que les élus aient tenté de contenir la colère des soutiens en essayant de justifier leur décision par la nécessité pour la ville de pouvoir disposer du terrain rapidement, Cristina demande de nouveau la parole et s'adresse à l'élue qui a signé l'arrêté :

- Madame excusez-moi, je suis de trois ans en France, la Roumanie c'est très fatigant madame, l'argent pour vivre c'est 150 euros, pour un gens qui travaille un mois c'est 150 euros, l'allocation c'est 10 euros, c'est très difficile pour vivre, déjà moi...

- La maire-adjointe l'interrompt de nouveau : On le sait madame, non seulement on le sait mais on s'est battu au niveau européen pour que la situation change en Roumanie et en Bulgarie.

- Excusez-moi madame, tout le monde qui gouverne, il dit qu'il va changer la situation, tous les présidents.

- Et on s'est battu pour que vous ayez le droit de travailler aussi.

- Moi j'ai donné tout pour l'éducation, pour mes trois enfants, pour m'intégrer et pour travailler. Et qu'est-ce qu'on va faire ? J'ai changé trois écoles mes enfants. Ici c'est un pays international, c'est pour tout le monde, pour les noirs, pour les roms, pour les arabes. Et pour les roms c'est tout de suite la rue, c'est pas possible madame.

La jeune femme mobilise le registre des émotions dès sa première prise de parole au moment du tour de présentation, alors que les autres participants ont simplement donné leur prénom et leur statut. Elle se présente comme une mère de famille qui exprime son inquiétude quant à la situation à venir : se retrouver à la rue avec ses enfants en plein hiver. Elle valide ainsi les arguments avancés par les soutiens dans le communiqué de presse et les consolide en les inscrivant dans une expérience située. L'émotion peut être appréhendée ici comme la manifestation d'une incertitude en lien avec une situation qui nous concerne : « Une émotion a partie liée avec une situation dont l'issue est en suspens et à laquelle le self qui est mêlé par l'émotion est intéressé de façon vitale » (Dewey, 1934). Sa participation à la réunion et son implication dans la délibération participent d'une volonté d'influer sur cette situation incertaine afin de rétablir une situation conforme à ses attentes. Elle interpelle ici la maire-adjointe au logement qui est identifiée comme responsable du problème – c'est elle qui a signé l'arrêté d'expulsion – et comme celle qui a le pouvoir de dénouer la situation. Elle met en avant son désir de réussir à s'intégrer en France comme en témoignent sa maîtrise du français et l'importance qu'elle accorde à la scolarisation de ses enfants. Elle explique les raisons de sa venue en France en lien avec la situation sociale en Roumanie et dénonce également les discriminations à l'égard des roms. On note ici une circulation du discours entre un problème à résoudre immédiatement qui est située localement et qui la touche directement

---

<sup>1</sup> Les habitants parlent du *platz* en roumain pour désigner le bidonville.

et une situation économique, sociale et politique plus globale dans son pays d'origine. Le registre des émotions porte donc à la fois sur la situation ici et maintenant et plus globalement sur la situation des roms en France et les difficultés économiques en Roumanie. Dans son intervention en réunion, l'interpellation des élus s'appuie en premier lieu sur sa situation personnelle, en lien avec son inquiétude d'être mise à la rue avec ses enfants, puis par la suite sur celle des habitants du bidonville, et enfin des roms en général. Elle mobilise ses émotions et son expérience située pour verbaliser une prise de position collective et jouer un rôle de représentation en lien avec sa participation à la délégation.

Mobiliser le registre émotionnel a pour effet de susciter le concernement et l'empathie de ceux qui sont perçus comme responsables de la situation et de provoquer un changement de décision qui permette le dénouement souhaité. Notons ici la conversion des émotions en expérience et le travail de sélection et d'unification qu'elles opèrent. « L'émotion est la force motrice et liante. Elle sélectionne ce qui s'accorde et colore ce qu'elle a sélectionné de sa teinte propre, donnant ainsi une unité qualitative à des matériaux extérieurement disparates et dissemblables. Elle introduit ainsi de l'unité dans et entre les différentes parties d'une expérience. » (Dewey, 1934) Ainsi l'expression des émotions des familles et des soutiens s'inscrit dans une séquentialité qui va permettre une mise en récit et en expérience des anticipations à venir suite à l'annonce de l'expulsion et une mobilisation en vue d'infléchir la situation. La circulation entre le registre émotionnel mobilisé dans le communiqué de presse et la verbalisation sensible de l'expérience située par les familles du bidonville s'inscrit dans cette volonté de donner à entendre une parole collective et unifiée. Si a priori l'expression des émotions se caractérise par une spontanéité en lien avec une situation d'urgence et/ou d'inconfort, elle peut être mobilisée et mise en scène dans le jeu des négociations afin de servir la cause. La démarche coordonnée des familles et des soutiens et les attentes partagées autour d'un arrangement avec la mairie s'inscrivent dans cette volonté de mettre en commun des expériences et des émotions dispersées autour d'un même événement en vue d'en modifier le cours.

## **2. Contester la représentation en coulisses : confidences et négociations informelles<sup>2</sup>**

Cet épisode de mobilisation donne à voir également une forme de complémentarité entre délibérations sur la scène politique locale et négociations informelles en coulisses qui met en tension des pratiques de publicisation et de dissimulation. Les habitants du bidonville, tout en ayant recours à des porte-parole reconnus, mobilisent le registre de l'évitement et des confidences hors scène pour affirmer leur liberté de choix et contester la décision collective en coulisses. L'approche collective privilégiée par les soutiens est progressivement remise en cause par la volonté des habitants du bidonville de valoriser leur liberté d'agir et leur mode de participation. Cette aspiration à l'émancipation est exprimée d'abord en coulisses par quelques habitants sur le mode des confidences, puis va trouver une expression plus large sur la scène publique des réunions en lien avec une reconfiguration des interactions qui facilite les échanges directs entre familles et élus.

Séquence 2 : Réunion dans le bidonville concernant le projet de relogement

Juste avant le début de la réunion organisée par le collectif de soutien, Juliette et Paul, deux membres actifs du collectif de soutien, font le tour des familles du bidonville pour les

---

<sup>2</sup> Les parties 2 et 3 de cette communication s'inspirent de mon article « Valoriser ses "incapacités" dans le jeu des délibérations autour d'un projet de relogement. L'accès à la parole publique des habitants d'un bidonville » paru en 2015 dans *Recherches Sociologiques et Anthropologiques* dans le numéro "(In)capacités citoyennes" coordonné par Mathieu Berger et Jean De Munck.

inviter à y assister. Une discussion s'engage : faut-il, ou non, donner suite aux convocations envoyées par la mairie et participer aux commissions restreintes pour constituer la liste des habitants qui seront retenus dans le projet de relogement ? Les échanges sont entrecoupés par l'agitation et les tentatives de prise de parole, puis la décision de ne pas se rendre aux commissions restreintes est finalement prise.

Après la réunion, Juliette passe emprunter rendre visite à Gheorghe un habitant qu'elle connaît bien. Il la fait asseoir, lui parle de sa carte grise, de sa visite chez le médecin, et d'autres sujets divers. Puis Gheorghe lui annonce qu'il participera aux commissions restreintes, car il n'a pas à être solidaire avec des gens qu'il n'aime pas. Juliette lui demande pourquoi la réunion s'est achevée, si certains participants n'étaient pas d'accord avec la décision retenue. Pourquoi n'a-t-il pas pris la parole alors qu'il était présent ? Gheorghe continue en annonçant à Juliette que d'autres habitants comptent également participer aux commissions ; il explique leur point de vue : « Nous, on était là. Nous on est restés, on s'est fait expulser à plusieurs reprises, chassés comme des chiens, on était dans la rue. Si on est là aujourd'hui, c'est bien sûr grâce à vous, mais sans nous, personne ne serait là. Alors maintenant on pense à nos familles et uniquement à nos familles. Est-ce que tu viens avec nous demain ? ». Bien que Juliette considère que l'argumentation de Gheorghe se défende, elle décline l'invitation.

La position défendue par Gheorghe peut être comprise comme une volonté de mobiliser ses capacités d'expression pour défendre l'accès au logement pour sa famille. Celui-ci s'appuie à la fois sur sa capacité à agir librement et sur l'opportunité qui lui est offerte par la municipalité de négocier directement pour faire partie de la liste des habitants sélectionnés. Il choisit d'exprimer sa contestation de la décision sur le mode des coulisses, en coulisses de l'ordre du discours public (Goffman, 1963), tout en s'appuyant sur une justification collective. Les habitants qui ont décidé de participer aux commissions restreintes justifient leur choix par la mise en avant de leur capacité à choisir leur vie (Sen, 2012)<sup>3</sup>, l'enjeu ici étant d'importance puisqu'il aura un effet concret sur leurs conditions de logement. Juliette, de son côté, exprime son incompréhension à propos de la stratégie d'évitement (Eliasoph, 2010) de Gheorghe, qui a choisi de ne pas prendre la parole pendant la réunion ; elle se montre par ailleurs rationnelle et compréhensive face à sa décision. Le registre des tractations en coulisses mobilisé par Gheorghe s'inscrit dans une remise en cause du silence comme approbation d'une décision perçue comme collective et illustre la capacité des habitants à produire d'autres formes d'engagement politique.

On notera ici l'importance des discussions en coulisses (Eliasoph, 2010)<sup>4</sup> et la nécessité de tenir compte des différentes formes de participation. La contestation des décisions prises en assemblée et l'ajustement des prises de position font partie de la délibération politique. Précisons que si certains habitants contestent les décisions validées par les acteurs perçus

---

<sup>3</sup> « Sen envisage la personne essentiellement sous l'angle de sa capacité d'action. C'est de sa qualité d'acteur que dépend l'étendue effective de sa liberté. Cette aptitude n'est pas seulement liée à des aptitudes ou des compétences personnelles, elle est tributaire aussi des opportunités disponibles dans un environnement donné et des moyens accessibles pour les transformer en accomplissements » : DE MUNCK J., ZIMMERMANN B., 2008., p.119-120.

<sup>4</sup> Sur l'importance des transactions en coulisses voir ELIASOPH N., 2010 et CEFALI, CARREL, TALPIN, ELIASOPH, LICHTERMAN (dir.), 2012, notamment RIUS P., 2012, pp.124-125 : « L'accord provisoire qui se manifeste lors des assemblées reste par ailleurs en rapport avec des formes de prise de parole en coulisses [...]. Cet accord met entre parenthèses les désaccords qui s'expriment en sourdine dans l'assemblée, qui sont formulés implicitement au sein du foyer ou confiés une fois que la déléguée est partie » ; et CARREL M., TALPIN J., 2012, p.202 : « Il s'agit à la fois de pénétrer les relations entre conseillers de quartier, "simples habitants", militants associatifs, agents municipaux et élus afin de comprendre comment ils relient ce qui se passe sur les différentes scènes auxquelles ils participent, mais également de saisir les discussions en coulisses ».

comme leurs représentants, ils choisissent de le faire en coulisses, ménageant ainsi leurs relations avec ces derniers en ne se confrontant pas à découvert avec eux afin de ne pas les discréditer aux yeux du collectif. Le choix de “se battre pour sa famille” et d’entretenir des relations plus directes avec la mairie, leur permet ainsi de diversifier les pistes de délibérations.

Le choix de se battre pour leur famille et d’affirmer leur capacité à agir librement est motivé par la recherche d’une amélioration de leurs conditions matérielles. Cette émancipation va être facilitée par la volonté des élus de privilégier les réunions en commissions restreintes dans le but de procéder à une sélection des habitants en vue d’un projet de relogement. Les familles, en lien avec les soutiens les plus proches, vont mettre à profit leur pratique routinière des délibérations avec les élus et miser sur l’informalité des négociations pour défendre leur place. L’observation de cette tension entre discours public et petits arrangements en coulisses apporte une contribution à la manière d’analyser les rapports entre élus, soutiens et habitants et permet de questionner les formes de mobilisation et de délibération conciliant menace de publicisation et négociation informelle.

### **3. Valoriser ses incapacités dans le jeu des délibérations avec les autorités locales**

Du fait de leur insuffisante maîtrise de la langue et des codes de mise en scène de soi valorisés dans l’ordre du discours institué par les élus, les habitants des bidonvilles sont perçus le plus souvent comme étant situés hors du jeu démocratique et comme devant être représentés par des acteurs du réseau militant local dotés, eux, des capacités attendues et perçues comme légitimes. Cet épisode de mobilisation montre que les habitants du bidonville adoptent d’autres formes de participation qui bousculent le cadre habituel des pratiques du discours politique, s’appropriant ainsi une parole publique qui s’inscrit dans le jeu de la participation et qui influence les délibérations sur la scène politique. L’expérimentation de cette capacité de participation des habitants du bidonville remet en cause une perception de la représentation politique qui nécessite de maîtriser des capacités particulières pour accéder à la parole publique.

Dans le jeu des délibérations, on assiste donc à une cohabitation de deux modèles de mobilisation et de contestation. L’un, mis en œuvre par les membres du collectif de soutien, s’inscrit dans la valorisation de capacités reconnues dans le jeu de l’interaction comme le partage d’une expérience passée commune avec les habitants, la maîtrise du roumain ou l’insertion dans le réseau militant local. L’autre, instauré par les habitants du bidonville au gré des opportunités et des reconfigurations, consiste à convertir des modalités d’insertion dans l’ordre du discours public perçues comme des incapacités (Berger, De Munck, 2015) – ici la non maîtrise de la langue et les prises de parole intempestives et bruyantes - en capacités à se faire entendre et à orienter les délibérations.

#### Séquence 3 : Réunion à la mairie concernant le projet de relogement

A mesure que s’approchent les échéances relatives à la validation de la liste d’habitants retenus pour le projet de relogement, la présence des habitants du bidonville aux réunions à la mairie est en constante augmentation et leur prise de parole devient plus fréquente et plus revendicative. Lors de la dernière réunion avant le départ prévu du terrain, les habitants du bidonville sont plus nombreux que les membres du collectif et trois femmes sont présentes. Ana, la médiatrice salariée de la mairie, traduit tous les échanges et les prises de parole des habitants occupent un temps important de la réunion, les membres du collectif de soutien intervenant peu.

L' élu qui a suivi le projet de relogement ouvre la réunion en expliquant comment va se passer le déménagement. Il précise qu'à la fin de l'été tous les habitants devront quitter le terrain. La médiatrice Ana traduit en roumain. Ion, l'un des habitants participant régulièrement aux réunions, demande que la date du départ soit précisée. Elena, une autre habitante, s'adresse à Ana en roumain sur un ton vif en l'interpelant par son prénom. Un autre habitant, Florin, prend la parole à voix forte, en même temps qu'Elena ; celle-ci, le visage sévère, continue à parler en haussant le ton. Plusieurs habitants commencent alors à parler en roumain tous en même temps engendrant un brouhaha peu conforme au format habituel des autres réunions à la mairie.

- L' élu [réagissant vivement] : Chut ! Chut ! [en tapant sur la table pour faire cesser ces débordements verbaux]. Si c'est pas chacun son tour pour parler, c'est pas possible.

Certains habitants continuent à parler tout de même, s'exhortant les uns les autres à se taire. Plusieurs membres du collectif demandent le silence également.

- L' élu [intervenant de nouveau] : On ne peut pas s'en sortir. Il faut aussi compter le temps de traduction. Nous reprenons la conversation calmement. [Puis donnant un tour de parole en montrant la dame qui avait commencé à parler à la médiatrice] : Oui madame là, elle voulait dire quelque chose. [Il tente alors d'interrompre un des habitants qui a repris la parole] : Non ! Non ! C'est chacun son tour pour parler, sinon on ne comprend pas. On reprend. Madame ? [Puis sollicitant la médiatrice pour remettre de l'ordre] : Est-ce que vous pouvez dire une chose, si vous pouvez traduire tout de suite. Ceux qui veulent prendre la parole lèvent la main.

Les habitants répondent positivement à la médiatrice tout en continuant à parler plus bas.

- La médiatrice [reprenant dans le calme] : La dame tout à l'heure, elle se pose des questions, car il y a des gens qui n'étaient pas à l'ancien bidonville et qui ont leur maison en Roumanie, alors qu'eux, ils habitent ici depuis longtemps et que leurs enfants vont à l'école depuis quatre ou cinq ans. Eux, ils se sont battus au moment de l'évacuation et ils veulent rester entre eux.

Ici, les deux formes d'incapacités citoyennes perçues par les élus et les militants, à savoir la non maîtrise du français et le non-respect des règles de prises de parole instituées par les animateurs de la réunion vont devenir des atouts dans le jeu de l'interaction. Les habitants vont mobiliser leurs prétendues incapacités pour obliger les autres participants à les entendre et à tenir compte d'eux. Leurs prises de parole non contrôlées et le non-respect des injonctions à "parler chacun à son tour" s'inscrivent dans une volonté de s'exprimer sur un sujet qui les concerne en lien avec l'échéance prochaine du projet et l'enjeu que représente pour eux la possibilité d'être relogés ou non. La prise de conscience de l'imminence des décisions et de la nécessaire sélection que devront opérer les élus exacerbe l'expression des tensions entre les familles qui se positionnent dans le jeu de l'interaction en valorisant leur engagement dans la mobilisation et leur ancienneté dans la commune.

A première vue, la non maîtrise de la langue apparaît ici comme une incapacité citoyenne (Berger, De Munck, 2015) car elle prive les habitants du bidonville de l'accès à la délibération. La formulation d'une demande de traduction par les habitants dès la première réunion s'inscrit dans la contestation du cadre d'interaction établi et constitue une injonction adressée aux élus et aux soutiens de tenir compte de la parole des habitants. Ceux-ci vont, du fait de leur incapacité linguistique, modifier le modèle discursif des réunions et imposer un rythme plus lent du fait de la traduction. En allant plus loin, on peut remarquer que la non



maîtrise de la langue française et la possibilité d'échanger en roumain vont permettre aux habitants de se constituer un entre soi linguistique, comme en témoignent les propos formulés à plusieurs reprises par les participants non roumanophones : « Vous pouvez traduire, on ne vous comprend pas ». Cet entre soi pourra volontiers devenir contestataire ou tout au moins il permettra d'orienter les sujets traités avec, entre autres, une récurrence des demandes concernant les problèmes quotidiens, l'accompagnement social et l'accès à l'emploi.

Les prises de parole bruyantes et le chahut sont mobilisés par les habitants comme une modalité d'insertion dans le discours afin de se faire entendre en public. Les interventions jugées intempestives des habitants font l'objet de rappels à l'ordre de la part des élus et des membres du collectif qui les perçoivent comme une forme d'incapacité à respecter les règles de l'ordre institué dans le déroulement habituel des réunions. Cet ordre du discours est notamment exprimé par l'élu qui demande que chacun parle à son tour et sollicite la médiatrice pour remettre de l'ordre dans les interactions verbales. Au contraire, les habitants vont imposer leurs revendications par leurs interventions indisciplinées, bousculant ainsi les règles instituées de la prise de parole en public. Elena, qui prend la parole pour défendre son droit à être sur la liste, formule ainsi une argumentation claire en valorisant son engagement dans la mobilisation et en reprenant les critères définis par la mairie, en particulier l'obligation d'assiduité scolaire des enfants et l'ancienneté dans la commune. Les questions des habitants portent sur l'application concrète du projet de relogement ; elles valorisent le dialogue direct avec les élus, celui-ci étant rendu possible par la présence de la médiatrice et par l'absence des représentants du collectif de soutien présents au début des négociations. Ici, les habitants, en mobilisant des formes d'expression différentes du jeu habituel des prises de parole lors des autres réunions, transposent ce qui est perçu par les élus et les soutiens comme une incapacité à respecter les règles de la prise de parole en capacité à se faire entendre et à faire valoir ses droits.

## **Conclusion**

Cet article autour des délibérations concernant un projet de relogement suite à l'annonce de l'expulsion d'un bidonville nous donne à voir comment les habitants mobilisent différents registres de participation en vue de défendre leur territoire. Notons que cet épisode constitue une forme d'expérience située qui se caractérise par une configuration particulière marquée par une forte implication des familles dans la mobilisation, par la présence d'un collectif de soutien réactif et d'un réseau militant local institué. Une autre forme d'expérience suite à l'annonce d'une expulsion peut consister à encaisser l'annonce de l'événement (Stavo-Debauge, 2012) et à chercher à reconstruire un autre bidonville. Face à la routinisation des expulsions, les familles vont concilier ces différentes formes d'expériences à la fois en cherchant à provoquer une mobilisation, souvent en lien avec un collectif de soutien ou un avocat, et en parallèle, en adoptant une stratégie de repérage des places dans l'espace urbain en vue de reconstruire le bidonville. Les habitants adoptent des pratiques d'appropriation de l'espace urbain en occupant les espaces inutilisés de la ville et en aménageant leurs baraques avec des matériaux récupérés sur les trottoirs, affirmant ainsi une maîtrise des arts de faire (De Certeau, 1990).

L'expérience des expulsions de bidonvilles va ainsi donner lieu à une série d'activités et de réponses au-delà de l'engagement dans une mobilisation consécutive à un événement. Dans l'épisode décrit ici, la publicisation de l'événement va permettre de constituer un public élargi autour du partage de valeurs communes (ne pas mettre des familles à la rue en plein hiver) et se traduira par des activités pratiques (le rassemblement et la réunion à la mairie) pour

contester la décision d'expulsion. Le public élargi va s'engager dans la mobilisation et s'inscrire dans le jeu des négociations avec les acteurs locaux jugés responsables de l'évènement et désignés comme la cible des récriminations des habitants et des soutiens. Cette mobilisation va se poursuivre après le rassemblement par la diffusion de communiqués et la participation aux réunions du collectif de soutien permettant une mise en commun de connaissances et de compétences militantes en vue de traiter le problème. Notons que le public peut se constituer à l'occasion de l'évènement (l'annonce de l'expulsion) et/ou s'agglomérer à partir de groupes existants sur la base de relations affectives (les relations de sociabilité avec les familles) ou militantes (l'appartenance à un réseau d'associations) et/ou en lien avec des expériences passées communes. L'implication dans la mobilisation va ainsi prendre différentes formes en lien avec la présence de plusieurs groupes d'acteurs qui ont un degré d'implication et de sensibilité à l'évènement plus ou moins proche attestant d'une forme de complémentarité entre l'expérience située des habitants et l'inscription dans un projet politique global.

## Bibliographie

- Berger M., De Munck J., 2015. « (In)capacités citoyennes », *Recherches Sociologiques et Anthropologiques*, n° 46-1.
- Berger M., 2008. "Répondre en citoyen ordinaire. Pour une étude ethnopraxématique des engagements ordinaires", *Tracés*, n°15, pp.191-208.
- Berger M., 2011. "Micro-écologie de la résistance. Les appuis sensibles de la parole citoyenne dans une assemblée d'urbanisme participatif à Bruxelles", in Berger M., Cefaï D., Gayet-Viaud C., *Du civil au politique. Ethnographies du vivre-ensemble*, Bruxelles, Peter Lang, pp.101-130.
- Boschetti L., Vitale T., 2011. "Les Roms ne sont pas encore prêts à se représenter eux-mêmes ! Asymétries et tensions entre groupes Roms et associations « gadje » à Milan", in Berger M., Cefaï D., Gayet-Viaud C., *Du civil au politique. Ethnographies du vivre-ensemble*, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang, pp.401-428.
- Caillé A., Chaniel P., Tarragoni F., « S'émanciper, oui, mais de quoi ? », *Revue du MAUSS*, 2/2016 (n° 48), p. 5-28.
- Carrel M., Talpin J., 2012. "Cachez ce politique que je ne saurais voir ! Ethnographie des conseils de quartier roubaisiens", *Participations*, n°4, pp.179-206.
- Cefaï D., 2007. *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective*, Paris, La Découverte.
- Cefaï D., Carrel M., Talpin J., Eliasoph N., Lichterman P. (dir.), 2012. "Ethnographies de la participation", *Participations*, n°4.
- Cefaï D., Terzi C.(dir.), 2012. *L'expérience des problèmes publics*, Paris, Editions de l'EHESS.
- De Munck J., Zimmermann B., 2008. *La liberté au prisme des capacités. Amartya Sen au-delà du libéralisme*, Paris, Editions de l'EHESS.
- Dewey J., [1946] 2005. *Le public et ses problèmes*, Paris, Gallimard.
- Dewey J., [1934] 2005. *L'art comme expérience* Paris, Gallimard.
- Dewey J., [1938] 1967. *Logique : La théorie de l'enquête*, Paris, PUF.
- De Certeau M., 1990. *L'invention du quotidien. Arts de faire*, Paris, Gallimard.
- Eliasoph N., [1998] 2010, *L'évitement du politique. Comment les Américains produisent l'apathie dans la vie quotidienne*, Paris, Economica.
- Goffman E., [1963] 2013. *Comment se conduire dans les lieux publics. Notes sur l'organisation sociale des rassemblements*, Paris, Economica.

- Gusfield J., [1981] 2009. *La culture des problèmes publics. L'alcool au volant : la production d'un ordre symbolique*, Paris, Economica.
- Livet P., 2002. *Emotions et rationalité morale*, Paris, PUF.
- Payet J.-P., Giuliani F., Laforgue D. (dir.), 2008. *La voix des acteurs faibles. De l'indignité à la reconnaissance*, Presses universitaires de Rennes.
- Quéré L., 2012. « Le travail des émotions dans l'expérience public », in Cefaï D., Terzi C. (dir.), *L'expérience des problèmes publics*, Paris, Editions de l'EHESS.
- Rius P., 2012, "Les assemblées de desocupados dans la périphérie sud de Buenos Aires", *Participations*, 2012/3, n°4, pp.103-127.
- Scott J. C., 2009. *La domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne*. Paris, Éditions Amsterdam.
- Sen A., 2012. *L'Idée de justice*, Flammarion.
- Stavo-Debaugé J., 2012. « Des « événements » difficiles à encaisser. Un pragmatisme pessimiste », in Daniel Cefaï et Cédric Terzi (dir.), *L'expérience des problèmes publics*, Paris, Editions de l'EHESS.
- Véniat C., 2015. « Valoriser ses "incapacités" dans le jeu des délibérations autour d'un projet de relogement. L'accès à la parole publique des habitants d'un bidonville », *Recherches Sociologiques et Anthropologiques*, n° 46-1.